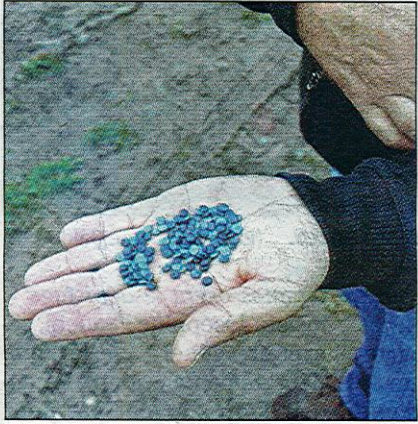


200 tonnes de plastiques valorisées chez les agriculteurs

Le recyclage des déchets ne concerne pas que les ménages. Quand le secteur primaire s'y met c'est en tonnes qu'il faut compter. Cette année, des kilomètres de goutte à goutte ont trouvé une solution



La conscience environnementale gagne le monde agricole, gros consommateur, notamment, de produits plastiques. Cette année, les maraîchers corses peuvent, en plus, voir leurs kilomètres de goutte à goutte enfin recyclés.

« Il y a, depuis une dizaine d'années, la récupération des plastiques de serre et des plastiques de paillage, explique Guy Castel, technicien pour le maraîchage à la chambre d'agriculture de Haute-Corse. Ce sont deux matières différentes, donc il ne faut pas les mélanger et en 2011 on avait récupéré, dans les exploitations, 34 tonnes des premiers et 131 des seconds plastiques. Ce qui signifie que 70% des agriculteurs pensent à ce tri et ne brûlent plus ces déchets comme c'était le cas par le passé. C'est un bon résultat qui doit beaucoup à une prise de conscience, à une émulation également. »

20 euros la tonne pour l'exploitant

Ce matin-là, Anthony Dolesi, à la tête d'une exploitation maraîchère, à Biguglia (par ailleurs président des maraîchers), observe un camion benne qui charge ses vieux goutte à goutte, tout roulés dans un coin. « Il y a en a peut-être pour 10 ou 12 tonnes, je ne sais



Cette année, les maraîchers corses peuvent voir leurs kilomètres de goutte à goutte enfin recyclés.

(Photos Gérard Baldocchi)

pas exactement, confie-t-il. Brûler cela n'est pas une solution puisqu'on polluerait l'atmosphère, l'environnement dans lequel on travaille. Ce serait illogique. Malheureusement les goutte à goutte pour le maraîchage ne sont pas réutilisables, à la différence des goutte à goutte par exemple pour les arbres fruitiers. »

Si la récupération et le recyclage puis la transformation des plastiques de serre et de paillage est une obligation - avec d'ailleurs une eco-taxe à l'achat - pour les goutte à goutte, cela est moins évident. « Il y a trois ou quatre fabricants et pas d'eco taxe, souligne

Florence Seba, animatrice à l'organisation des maraîchers corses. Donc aucune obligation, finalement, chez les agriculteurs. Ils le font parce qu'ils le veulent et cela leur coûte tout de même autour de 20 euros la tonne, après les aides de notre organisme et de la direction régionale de l'agriculture. C'est en fait notre prestataire de service, la Sarl Francisci, à Ghisonaccia, chargé de la collecte et de la mise en balles qui a trouvé un débouché. Parce qu'hélas les solutions ne sont pas nombreuses. » Une trentaine de tonnes de ces goutte à goutte noirs seront peut-être ainsi collectées. Une

fois sur le continent, le produit sera nettoyé et soit broyé pour ensuite être refondu, soit directement envoyé pour alimenter les fours d'une cimenterie.

Bien sûr, tout n'est pas rose : il y a des agriculteurs qui ne sont pas encore inscrits sur le planning de collecte, il y a des rouleaux en PVC qui ne font pas l'objet de recyclage... mais l'habitude semble prise de voir, deux fois par an, ces camions emporter ces déchets pour leur donner une seconde vie. Un bon point pour cette filière.

CH. L.

Ménages : 9 000 tonnes recyclées !

Eco-emballage est chargé, en France, du dispositif de collecte et de recyclage des déchets ménagers. Comme chaque année, il livre les statistiques, par région.

En Corse, 9 179 tonnes d'emballages ménagers ont été recyclées en 2012, ce qui représente 34,7 kg d'emballages recyclés par habitant et par an.

Une performance en hausse de 3,12 % par rapport à 2011. Ces 9 179 tonnes d'emballages ménagers recyclés représentent :

- 528 tonnes de plastique (- 16,58 % vs 2011),
- 188 tonnes d'acier (+ 18,99 %) et 38 tonnes d'aluminium (- 5,61 % vs 2011)
- 1 648 tonnes de briques et cartons (+ 1,78 % vs 2011),
- 6 777 tonnes de bouteilles/bocaux en verre (+ 5,05 % vs 2011).

En 2012, les Français ont chacun trié plus de 30,5 kg d'emballages en verre (bouteilles et flacons) qui ont ainsi pu être recyclées. La région Corse se place quant à elle en dessous de la moyenne nationale avec 25,6 kg de verre recyclés par habitant en 2012.